



Fonds mondial de Solidarité Numérique

Villa La Concorde
Avenue de la Concorde 20
1203 Genève
Suisse

Téléphone : + 41 22 979 32 50
Télécopie : + 41 22 979 32 51
Email : project@dsf-fsn.org

www.solidarite-numerique.org

Formulaire de demande de financement

Partie 1

Page de garde

Cadre réservé au FSN- Ne pas remplir

Cote	Date de réception	Classification du pays

1. Titre du projet :

<p>APPUI A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES PAR LES TIC</p> <p>jj</p>

2. Pays et région(s) bénéficiaire(s) du projet :

<p>BURKINA FASO REGION DU SUD OUEST</p>

3. Dates de réalisation du projet :

Date de lancement : 1 ^{er} SEPTEMBRE 2007	Date de finalisation : 08 ^e SEPTEMBRE 2009
--	---

4. Agence d'exécution (porteur de projet) :

<p>ASSOCIATION BURINABE POUR LA SURVIE DE L'ENFANCE (ABSE)</p>

5. Budget (en euro ou en dollars, indiquez la devise choisie)

Budget total	Budget propre à l'agence d'exécution	Budget fourni par des partenaires acquis	Budget demandé aux autres partenaires éventuels	Budget demandé au FSN
58893.97	8880.17	0	0	50013.8

6. Bref résumé du projet :

Le projet « Appui à la commercialisation des produits agricoles par les TIC » est un projet novateur pour la région de sa mise en œuvre et va se dérouler sur une période de 24 mois.

Ce projet novateur pour la région du Sud Ouest du Burkina Faso, région numériquement enclavée mais à forte production agricole se donne pour objectifs le développement, la promotion et la vulgarisation du commerce en ligne (E.commerce) des produits du cru et transformés de l'agriculture.

Le but final poursuivi par le projet « Appui à la commercialisation des produits agricoles par les technologies de l'information et de la communication » est l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

A terme, ce projet favorisera l'émergence d'une culture commerciale nouvelle qui induira la naissance d'une plus-value monétaire qui permettra une situation sanitaire améliorée, un habitat décent dans un environnement sain.

En d'autres termes, ce projet favorisera l'émergence d'une épargne pour créer une richesse nouvelle qui sera réinvestie dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'habitat, du commerce, des télécommunications, de l'environnement et dans tous les autres domaines sociocommunautaires et économiques.



Fonds mondial de Solidarité Numérique

Villa La Concorde
Avenue de la Concorde 20
1203 Genève
Suisse

Téléphone : + 41 22 979 32 50
Télécopie : + 41 22 979 32 51
Email : project@dsf-fsn.org

www.solidarite-numerique.org

Formulaire de demande de financement

Partie 2

Présentation générale

Cadre réservé au FSN- Ne pas remplir

Cote	Date de réception	Classification du pays

Titre du projet :

APPUI A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES PAR LES TIC

Dates de réalisation du projet :

Date de lancement : 1^{er} septembre 2007

Date de finalisation : 08 septembre 2009

1. Informations sur l'agence d'exécution (porteur de projet) :

1a. Coordonnées de l'agence d'exécution
Nom de l'agence d'exécution (raison sociale) : Association Burkinabé pour la Survie de l'Enfance (ABSE)
Adresse : 02 BP 5262 ouagadougou 02
Téléphone / Fax: (00226) 50-34-36-59
E-mail / Site web : abse@abse.org / www.abse.org

1b. Type d'agence d'exécution (statut juridique)	
<input type="checkbox"/> Gouvernement	<input type="checkbox"/> Etablissement médical
<input type="checkbox"/> Collectivité locale/ ville/ région	<input type="checkbox"/> Secteur Privé
<input checked="" type="checkbox"/> ONG	<input type="checkbox"/> Organisation Internationale
<input type="checkbox"/> Université/ Etablissement d'enseignement	<input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____

1c. Représentant légal
Nom et prénom: ZONGO Aristide Jean François
Fonction : Directeur Exécutif
Adresse: 02 BP 5262 ouagadougou 02
Téléphone / Fax : (00226) 50-34-36-59
E-mail : fzongo@abse.org

1d. Responsable de projet (si différent du représentant légal)
Nom et prénom: MOMO Ibaranté
Fonction : Chargé de Projet
Adresse: 02 BP 5262 Ouagadougou 02
Téléphone / Fax : (00226) 50-34-36-59
E-mail : momoibarante@yahoo.fr

1e. Personne de contact pour le projet (si différent du responsable de projet)
Nom et prénom:
Fonction :
Adresse
Téléphone / Fax :
E-mail :

1f. Brève présentation de l'agence d'exécution
<i>Présentez brièvement l'agence d'exécution (statuts, mission, activité, réalisation, expérience en matière de gestion de projets de développement.)</i>
<p>L'Association Burkinabé pour la Survie de l'Enfance (ABSE) est une Organisation Non Gouvernementale de Développement. Elle a été créée le 21 juillet 1991 et reconnue officiellement comme mouvement associatif par arrêté ministériel n° 91-255/MATS/SG/DELP AJ du 12 novembre 1991.</p> <p>Au fil des années et au regard des efforts qu'elle a vigoureusement déployés pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés, le gouvernement l'a dotée du statut d'Organisation Non Gouvernementale en novembre 1995 avec le n° 95-0289/MEFP/SG/DG-COOP/BSONG.</p> <p>Au regard de son engagement et de ses actions pour l'avènement d'une société meilleure, elle fut décorée de la médaille de chevalier de l'ordre du mérite avec agrafe « action sociale » le 10 octobre 2002.</p> <p>Depuis, elle ne cesse d'œuvrer avec ses partenaires nationaux et internationaux pour la survie, la protection, le développement et le plein épanouissement de l'enfant. Aujourd'hui, compte tenu de l'évolution de la situation et des besoins de nos populations, ses activités touchent d'autres domaines comme le développement de la jeunesse, l'appui aux femmes, au monde agricole et l'environnement.</p> <p>Les objectifs de l'ABSE sont multiples et diversifiés ; parmi lesquels l'on peut retenir les plus importants qui sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre la mortalité infantile, • Lutter contre l'ignorance et l'analphabétisme, • Promouvoir et faire respecter les droits de l'enfant, • Oeuvrer au développement et à l'épanouissement de la population en général et de la femme et de l'enfant en particulier au Burkina Faso • Promouvoir et préserver l'environnement. <p>Afin d'atteindre ses objectifs, l'ABSE emploie les stratégies suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Information-Education-Communication (IEC), • La communication pour un changement de comportement (CCC), • L'exécution de programmes d'appui aux couches vulnérables et pour la préservation de l'environnement,

- L'approche participative et l'implication du public cible à tous les niveaux d'exécution de ses programmes,
- L'appui technique, matériel et financier,
- Le lobbying et le plaidoyer

Depuis sa création, l'ABSE s'est investie dans les domaines de développement comme la protection de l'environnement, l'éducation, l'information et la sensibilisation, les sorties et rencontres internationales, la santé, la protection sociale et l'accès aux nouvelles Technologies.

Elle a initié et exécuté plusieurs grands programmes dont :

➤ **Un programme de vulgarisation des droits de l'enfant**

Pour le compte de ce programme il a été exécuté le projet de promotion des droits de l'enfant en milieu scolaire. Il a eu comme but premier d'impliquer activement les établissements d'enseignement à promouvoir les droits de l'enfant et visait à long terme l'introduction d'une manière formelle de l'enseignement des droits de l'enfant dans les programmes scolaires du Burkina.

Le projet a été exécuté à travers des activités de sensibilisation et d'éducation : Conférences-débats, formations, projections cinématographiques, concours théâtral scolaire, olympiades, réalisation de brochures illustrées sur les droits de l'enfant, activités culturelles.

➤ **Un programme ENVIRONNEMENT**

Le Projet d'Appui à la Reforestation exécuté grâce au soutien financier du Fonds Canadien d'Appui à la Convention Internationale de lutte contre la Désertification du programme Réseau Afrique 2000 et de TREE-AID.

Ce vaste programme a permis de financer une trentaine d'écoles primaires de plusieurs provinces du Burkina à la réalisation de pépinières et de bosquets scolaires accompagnés par des actions de formations et de sensibilisations.

➤ **Pour le compte du programme FEMME**

Les projets réalisés par ABSE à travers le projet Droit et Citoyenneté des Femmes en Afrique Francophone (DCF) qui est mis en œuvre par le Centre Canadien d'Etudes et de Coopération Internationale (CECI) et financé par l'ACDI sont

- Opération spéciale d'établissement des pièces d'Etat civil

Ce projet a été réalisé dans la province du Boulkiemdé dans les villages de Doulou, Villy (4 quartiers), Toega, Tiogo Mossi et Bousin. Il a pour but de favoriser une plus grande participation de la population et plus spécifiquement celle des femmes aux élections. Il a donc consisté à des activités d'information, de sensibilisation sur l'importance de posséder une Pièce d'Etat Civil (PEC) pour l'exercice de la citoyenneté qui est une base pour la démocratie et le respect des droits des femmes et leur plein épanouissement et enfin l'établissement des Pièces d'Etat Civil.

- Campagne de sensibilisation de la population sur l'importance et les avantages pour les femmes d'exercer leur citoyenneté et leur pleine participation au pouvoir

Ce projet a été réalisé dans les mêmes villages que ceux du projet précédent et dans la même région. Il a pour objectif de favoriser une prise de conscience de la population sur l'importance et les avantages que les hommes et les femmes retiennent de l'exercice de la citoyenneté des femmes. Il a consisté à des activités d'information et de sensibilisation des leaders d'opinion et des populations. Ces sensibilisation visent l'atténuation par la

réduction des blocages socioculturels qui empêchent la femme de jouir de ses droits en participant effectivement à la gestion de la nation.

- Expérimentation du matériel de sensibilisation au respect des droits des filles au sein des établissements secondaires

Ce projet a pour but d'informer, de former et de sensibiliser les enseignants et les élèves au respect des droits des filles pour la réussite d'un plus grand nombre de filles aux études secondaires. Il a été réalisé dans deux établissements à savoir le Lycée Bambata et le Lycée Technique de Ouagadougou.

➤ **Pour le Programme "Accès des populations aux Inforoutes »**

Le Programme Inforoutes ou Nouvelles Technologies de la Communication et de l'Information a été créé au sein de l'ABSE dans le but de sensibiliser les acteurs du développement sur les enjeux de la Société de l'Information et faciliter l'accès des populations aux technologies nouvelles de la Communication.

Deux actions principales sont à recenser :

- ✓ L'organisation en Juin 1999 d'un séminaire International sur l'introduction des NTIC dans le système de fonctionnement et de collaboration des ONG en Afrique de l'Ouest. Le séminaire a réuni une centaine de participants et a permis la création du Réseau Electronique Ouest Africain des Partenaires au Développement de l'enfant (REP).
Ce projet a été effectif grâce au soutien financier du CRDI (Centre de Recherche pour le Développement International) et de la représentation au Burkina Faso de Plan International
- ✓ La création d'un Cybercentre en faveur des populations de Ouaga notamment les jeunes.

➤ **Pour le compte du programme SANTE**

La santé sexuelle et de la reproduction chez les adolescents/jeunes constituent de nos jours un des domaines prioritaires pour les politiques de population d'éducation et de santé; particulièrement en Afrique sub-saharienne.

C'est pour mieux impliquer les parents et les jeunes eux-mêmes dans la promotion de la santé sexuelle et de la reproduction par l'instauration d'une communication effective et satisfaisante au sein de la cellule familiale que l'Association Burkinabé pour la Survie de l'Enfance (ABSE), en partenariat avec la Fondation pour le Développement de la Jeunesse (YDF) exécute depuis 2001 dans le département de Tanghin-Dassouri un projet intégré à trois sous composantes a savoir :

- ❑ Santé Reproductive des adolescents/jeunes
- ❑ Lutte contre le VIH/SIDA
- ❑ l'Education Non Formelle
- ❑ le Micro Crédit

1.g. Documents à fournir en annexe

Annexe 1 : Les statuts de l'agence d'exécution (document d'enregistrement officiel)

Annexe 2 : Dernier rapport d'activités et rapport financier

Annexe 3 : Principales sources de financement de l'agence d'exécution

2. Information sur les partenaires

2a. Liste des partenaires acquis ne participant pas directement au financement du projet

Nom de l'organisation (raison sociale) :

Personne de contact :

Nature de la collaboration :

Adresse :

Téléphone / Fax :

E-mail / site web :

Nom de l'organisation (raison sociale) :

Personne de contact :

Nature de la collaboration :

Adresse :

Téléphone / Fax :

E-mail / site web :

2b. Liste des partenaires éventuels ne participant pas directement au financement du projet

Nom de l'organisation (raison sociale) :

Personne de contact :

Nature de la collaboration éventuelle :

Adresse :

Téléphone / Fax :

E-mail / site web :

Nom de l'organisation (raison sociale) :

Personne de contact :

Nature de la collaboration éventuelle :

Adresse :

Téléphone / Fax :

E-mail / site web :

2c. Liste des partenaires bailleurs de fonds acquis (participant directement au financement du projet)

Nom de l'organisation (raison sociale) :

Personne de contact :

Objet du financement :

Montant du financement :

Adresse :

Téléphone / Fax :

E-mail / site web :

Nom de l'organisation (raison sociale) :

Personne de contact :

Objet du financement :

Montant du financement :

Adresse :

Téléphone / Fax :

E-mail / site web :

2d. Liste des partenaires bailleurs de fonds éventuels (susceptibles de participer directement au financement du projet)

Nom de l'organisation (raison sociale) :

Personne de contact :

Objet du financement souhaité:

Montant du financement sollicité :

Adresse :

Téléphone / Fax :

E-mail / site web :

Nom de l'organisation (raison sociale) :

Personne de contact :

Objet du financement souhaité:

Montant du financement sollicité:

Adresse :

Téléphone / Fax :

E-mail / site web :

2.e. Documents à fournir en annexe

Annexe 4 : Copie des accords de coopération signés avec les partenaires

Annexe 5 : Copie des lettres d'intention concernant les partenariats en cours de négociation

3. Domaine d'intervention/ application des TIC

3a. Domaine d'action du projet	
<input checked="" type="checkbox"/> développement économique et social <input checked="" type="checkbox"/> développement rural <input type="checkbox"/> développement urbain <input type="checkbox"/> environnement durable	<input checked="" type="checkbox"/> éducation <input type="checkbox"/> santé <input type="checkbox"/> égalité des genres <input type="checkbox"/> autre (veuillez préciser) : _____

3b. Domaine d'application des TIC	
<input type="checkbox"/> e-inclusion <input checked="" type="checkbox"/> e-commerce <input type="checkbox"/> e-santé <input type="checkbox"/> e-gouvernement	<input type="checkbox"/> e-administration <input type="checkbox"/> e-éducation <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) : _____

4. Pays, région(s)/ ville(s) d'intervention

4a. Pays	Région(s)/ ville(s)
BURKINA FASO	Sud Ouest / Gaoua

5. But général du projet

Amélioration des conditions de vie des populations de la région du sud ouest par la commercialisation en ligne des produits du cru et transformés du monde agricole.
--

6. Bénéficiaire(s)

- *groupe(s) cible(s) : évaluation qualitative et quantitative exhaustive (genre, âge, situation sociale, niveau d'éducation, profil de santé, etc.)*
- *Indiquez dans quelle mesure les bénéficiaires prennent une part active à la réalisation du projet.*

Deux groupes de personnes sont ciblés pour bénéficier directement des activités de ce projet ce sont :

- Cinq associations et groupements de producteurs agricoles.
- Cinq associations et groupement de productrices et/ou de transformatrice de produits agro - pastoral.

Le projet a pour ambition de promouvoir la vente des produits de ces groupements à travers l'utilisation des TIC comme canal de commercialisation. Néanmoins, il faut retenir que dans le choix des groupements, notre penchant ira aux personnes affectées ou infectées du VIH/SIDA (veuves, orphelins, veufs) et aux producteurs les plus démunis.

Afin de ne point léser un groupe et au risque de ne pas être en phase avec le respect d'un des principes de base de l'ABSE qui est la promotion et le développement des femmes, un accent particulier sera accordé aux associations et groupements des productrices et /ou transformatrices des produits du cru. En effet, en portant notre choix sur une parité au niveau des bénéficiaires directs de ce projet, nous tenons à prendre en compte l'aspect genre.

Etant une organisation oeuvrant pour la promotion des droits de l'enfant et pour son bien être, nous avons porté l'âge minimal des membres des groupements bénéficiaires à dix-huit ans car, il faut proscrire tous actes visant à encourager le travail des enfants.

Pour ce qui est de l'âge le plus élevé, il n'y a pas de limite car, les exploitations agricoles de cette province sont sous l'autorité des chefs de famille. Toute fois il faut retenir que l'on peut être chef d'une famille à dix-huit ans dans cette contrée.

Les conditions de vie des membres des groupements sur lesquels se porte notre choix sont tout simplement alarmantes. En effet, il s'agit ici de personnes extrêmement pauvres malgré tous les efforts consentis pour la production agricole. Les familles sont nombreuses et à la charge d'une seule personne qui ne peut pas toujours s'occuper pleinement et efficacement de leur subsistance et de leur éducation. Notre soucis est d'autant plus grand au regard du constat que, la province du Poni, bien qu'étant l'une des zones où la production agricole est des plus abondante au Burkina Faso, a ses populations qui continuent de vivre en dessous du seuil de la pauvreté à savoir avec moins d'un dollar américain par jour. C'est aussi l'un des facteurs qui nous a dicté notre orientation quant au but final de ce projet.

Quelque soit l'âge ou le revenu des membres des groupements, les charges qui leurs incombent sont nombreuses et souvent au dessus de leurs moyens.

Malgré la culture architecturale de la région, il faut dire que les habitats des membres des groupements à qui est destiné ce projet sont des plus précaires. Cette situation s'explique par le fait qu'étant dans une situation de paupérisation endémique, il leur est difficile de disposer de moyens conséquents pour les frais de ramassage des agrégats ainsi qu'au paiement de la main d'œuvre nécessaire à la construction des « soukalas (habitat Lobi, peuple de la province) ».

Au regard de la situation de l'habitat, des moyens d'existence et des nombreuses charges des membres des groupements villageois, nous n'avons pas été surpris de constater leur niveau de santé déplorable et préoccupant à plus d'un titre. En effet, à côté du VIH/SIDA et du paludisme qui font des ravages dans la région, des maladies consécutives à une situation sanitaire dégradée tels le choléra, la méningite, la dysenterie...y ont élues leur foyer de propagation.

Aussi pour que ce projet réponde à toutes les attentes que nous avons dans sa mise en œuvre, l'implication des populations cibles dans sa réalisation constitue la priorité des priorités de notre stratégie et de nos modes opératoires. En fait, l'ère de l'imposition des « donnes développementales » est révolue. C'est pourquoi, aucun projet de développement ne doit se concevoir et se mettre en œuvre sans une implication au premier degré et à tous les niveaux des véritables acteurs que sont les populations bénéficiaires. Pour cette raison, malgré qu'il s'agisse de l'utilisation de nouvelles technologies dans la vente de produits agricoles, nous privilégions la formation des populations cibles en vue de la manipulation des appareils, de la gestion de l'information ainsi que de sa diffusion. Cette approche vise à faciliter l'appropriation du projet par les bénéficiaires une fois celui-ci arrivé à terme.

Pour se faire, 20 représentants des groupements ciblés recevront une formation en techniques d'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour :

- La collecte et l'analyse d'informations relatives aux produits agricoles du cru et transformés ;
- La création et le montage de sites Internet ;
- La production de contenus commerciaux pour la mise à jour régulière des sites qu'ils auront créés ;
- La recherche de débouchés pour la commercialisation en ligne des produits des membres de leurs groupements et même de ceux de personnes et groupements tiers ;
- La recherche de débouchés commerciaux nouveaux pour leurs productions et même, pour des produits qu'ils ne savaient pas commercialisable à travers les TIC;
- La recherche d'informations susceptibles d'apporter un plus dans leur existence quotidienne...etc.

En d'autres termes, les populations cibles seront en aval et en amont de ce projet. Nous pensons que c'est la condition « sine qua non » pour une appropriation véritable de cette œuvre de transfert de technologies nouvelles pour les bénéficiaires.

Mais avant d'en arriver aux opérations de formation, des activités de sensibilisation seront nécessaires pour montrer et démontrer aux populations cibles et à tous leurs compatriotes l'importance de l'utilisation des TIC, la nécessité de leur introduction dans leurs actions pour la valorisation de leurs produits ainsi que pour la facilitation de la commercialisation de ceux-ci.

Toujours au chapitre de l'implication des populations cibles à la mise en œuvre de ce projet et à son appropriation par elles, elles seront aiguillées de sorte à constituer des personnes ressources ou, des formateurs potentiels sur lesquels l'on pourrait s'appuyer pour la duplication ou la multiplication de ce plan d'action en d'autre lieux.

Ayant reçu un renforcement de capacité en gestion, ces personnes continueront de faire marcher le projet et de consolider son autonomie financière par des actions lucratives qui viendront augmenter les ressources des membres des groupements ciblés.

7. Objectifs spécifiques – modules

A travers quels objectifs spécifiques comptez-vous atteindre le but général du projet ?

NB : • *Les objectifs spécifiques doivent contribuer à la réalisation du but général du projet à travers des résultats concrets.*

• *Les objectifs ne doivent pas être confondus avec les résultats attendus : ils doivent refléter une bonne adéquation entre la construction théorique du projet et la réalité du terrain.*

• *Les objectifs ne doivent pas inclure des considérations liées à la gestion du projet.*

Chaque objectif constitue un module développé en détail dans la Partie 3 de la présentation du projet. Le nombre d'objectifs proposés est indicatif et varie selon les projets.

Objectif n°1 / Module n°1	<p>Dans le souci de ne pas éparpiller les ressources et dans l'optique d'une optimisation de notre action, nous prévoyons de ne privilégier qu'un objectif spécifique pour ce projet. Nous pensons que, s'il est atteint, il contribuera à n'en point douter, à la réalisation du but général poursuivi qui est « l'amélioration des conditions de vie et d'existence des membres des groupements ciblés ».</p> <p>Aussi, pour cette phase qui est une phase pilote, le projet vise l'ouverture d'un centre de formation des groupements bénéficiaires, à l'utilisation des TIC comme moyen de promotion et de développement d'un commerce en ligne des produits agricoles du cru et transformés.</p> <p>En d'autres termes, des représentants de groupements de producteurs/trices et de transformatrices de produits agricoles seront formés à l'utilisation des TIC (conception de sites web, production de contenus, collecte d'information pour la tenue à jour des sites, recherche de débouchés) en vue d'asseoir une plateforme commerciale en ligne pour la promotion, la vulgarisation et la vente de leurs produits et ceux des populations laborieuses de la province.</p>
Objectif n°2 / Module n°2	
Objectif n°3 / Module n°3	
Objectif n°4 / Module n°4	
Objectif n°5 / Module n°5	

8. Plan de mise en œuvre

Indiquez brièvement quelle stratégie comptez-vous adopter pour atteindre vos objectifs.
(La mise en œuvre effective devra être détaillée dans la partie 3 du formulaire)

La mise en œuvre de ce projet va obéir à la stratégie suivante qui, nous le pensons, si elle est bien menée, permettra d'atteindre notre objectif. Ainsi, nous aurons dans l'ordre :

- **La prise de contact** : elle consistera à rencontrer les autorités administratives et coutumières, les groupements agricoles et de productrices. A l'issus de ces rencontres, un choix définitif sera porté sur dix groupements devant prendre part à ce projet.
- **La sensibilisation** : elle consistera à informer, à discuter du bien fondé de l'introduction des TIC dans les habitudes commerciales des groupements, à conscientiser et faire accepter la mise en œuvre de ce projet avec eux, par eux et pour eux.
- **La formation** : à travers cette activité, deux représentants par groupes ciblés vont recevoir des connaissances en technique d'utilisation des TIC et en techniques de collecte de données.
- **Ouverture du centre** : un centre sera ouvert et équipé pour servir de cadre de promotion et de développement du commerce en ligne, ainsi que de vulgarisation des TIC
- **La conception et la tenue à jour d'une banque de donnée** : cette activité est la pierre angulaire de ce projet en ce sens que c'est par elle que les bénéficiaires mettront les fruits de leurs activités d'agriculteurs et de transformatrices en temps réel en ligne. C'est aussi par cette activité qu'ils rechercheront des débouchés nouveaux ainsi que d'approches nouvelles pour la commercialisation de leurs produits.
Par cette activité, les bénéficiaires pourront aussi ouvrir le centre à d'autres groupements qui voudront bénéficier de leur avantage en voyant leur activité également mise en ligne pour la vulgarisation.
- **Le suivi/ évaluation** : cette activité se fera au jour le jour et aura pour but de consolider les acquis, mais aussi de rectifier la marche du projet si cela est nécessaire.
- **Une évaluation semestrielle** va intervenir pour mesurer l'impact des activités passées et, apporter si nécessaire, les correctifs éventuels à la bonne continuité du projet. A cet effet, un rapport sera établi pour chaque évaluation.
- **La capitalisation** : Au regard de l'impact du projet sur les conditions de vie des membres des groupement ciblés et de leur entourage, cette activité va permettre de voir s'il est judicieux, approprié et opportun de procéder à une transposition ou à une démultiplication de celui-ci.

L'exécution de notre stratégie de mise en œuvre doit permettre de faire les constats suivants :

- Les groupements ciblés sont acquis à la cause du projet ;
- Des leaders des groupements ciblés sont formés ;
- Des sites Web sont conçu et tenus à jour
- La production des bénéficiaires est vendue à des prix qui leur permettent la satisfaction de leurs besoins et la création de richesses par l'épargne.
- Les bénéficiaires verront leur portefeuilles relationnelles accrus ce qui va leur permettre d'écouler facilement et librement leurs produits à des prix compétitifs au plan international.

9. Impact des TIC

Indiquer l'usage des TIC dans le cadre de votre projet. Évaluez l'impact de TIC sur la réalisation du but général du projet.

Dans le cadre de notre projet, les TIC serviront comme :

- Moyen d'information
- Moyen d'échange
- Moyen d'éducation
- Moyen de promotion
- Canal de vente

L'impact des TIC sur la réalisation du but global va se mesurer à travers :

- une augmentation de la clientèle des population et un élargissement des débouchés ;
- une valorisation des denrées produites dans la zone
- une amélioration du cadre de vie et une acquisition d'habitats plus viable
- une amélioration du niveau de santé

10. Vision à long terme/ Durabilité

Quelle est votre stratégie pour assurer la pérennité une fois la période de financement achevée ? Comment envisagez-vous l'autonomie financière du projet ? Quelles nouvelles sources de financement envisagez-vous ? Si, votre projet est répliquable, projetez-vous d'élargir votre zone d'action, et de quelle manière ?

- les appareils qui auront servi à la formation seront utilisés, parallèlement aux activités des diffusions d'information et d'E. commerce, à (couverture à la masse) un usage commercial. Le cadre pourra être transformé en cyber centre ;
- les leaders formés deviendront des personnes ressources pour la reproductibilité du projet en d'autres lieux et au profits d'autres populations ;
- L'ouverture à la masse générera des fonds qui autonomiseront le projet après la fin de l'appui.

11. Pertinence par rapport aux objectifs du FSN

Indiquer brièvement de quelle manière votre projet s'inscrit dans la politique d'intervention du FSN. Quelles sont les concordances entre le contenu de votre proposition et l'action du FSN.

Notre projet, bien qu'ayant pour but globale la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales épouse les objectifs du FSN en ce sens qu'il s'appuie sur les TIC pour l'atteinte de ses objectifs spécifiques. En effet, toutes les activités du projet nécessitent l'usage des TIC pour leur réalisation et, les résultats attendus ont trait au numérique. Aussi, nous pensons que notre œuvre s'inscrit dans les objectifs du FSN

12. Contexte général

Décrivez brièvement le contexte général du projet.

Dans quelle mesure votre projet s'inscrit dans les objectifs de développement locaux, nationaux et internationaux ? En quoi votre domaine d'action est-il prioritaire ?

Donnez une information brève sur les programmes et financements existants dans votre domaine d'action et sur leurs résultats à ce jour. Expliquez en quoi votre projet complète les stratégies et programmes de développement existants (principalement au niveau local et national).

En ce 21^{ème} siècle où le monde est en perpétuelle mutation, en cette ère de la globalisation et de la mondialisation où le monde est ramené à un niveau de village planétaire, aucune action de développement, si elle veut atteindre des résultats considérables, ne peut se faire à l'exclusion de l'usage du numérique.

En effet, l'utilisation des TIC constitue le vecteur fondamental pour une adhésion à l'évolution de ce siècle ; voire une adaptation aux données nouvelles régissant le village planétaire. Aussi, pour prétendre apporter un changement notable à la condition d'existence des peuples les moins nantis de ce village, l'on doit se baser sur l'accessibilité de ceux-ci aux TIC.

Or, si nous considérons les objectifs du millénaire des Nations Unies, nous remarquons que toutes les actions proposées pour atteindre ces objectifs sont itératives. En effet, le 8^{ème} objectif qui vise à mettre en place un partenariat mondial pour le développement ne saurait être atteint sans l'intervention des TIC, sans la réduction véritable de la pauvreté, sans l'amélioration de la santé, ... En un mot, sans la conjugaison des efforts visant à atteindre les objectifs que se sont fixés les habitants du village planétaire par le truchement des nations unies.

Cependant, vue la situation de paupérisation endémique dans laquelle vivent les populations de l'Afrique en général et en particulier celles de la région du sud ouest du Burkina Faso qui est un pays enclavé dans l'hinterland Ouest Africain et,

- Vue l'incapacité de cette population laborieuse à se créer des débouchés pour la commercialisation des fruits de leurs labeurs, incapacité due à la méconnaissance des canaux modernes de commercialisation (utilisation des TIC pour la recherche de débouchés...) et,
- considérant les efforts consentis par le gouvernement Burkinabé à travers la mise en œuvre du projet de vulgarisation de la téléphonie rurale dans sa phase pilote dans cette province, programme qui vient en appui à la stratégie générale de vulgarisation et de promotion des TIC dans le programme de développement national ;
- considérant l'accent mis par les Nations Unies sur la réduction de la pauvreté comme un des éléments catalyseur pour atteindre un niveau de développement et d'existence acceptable pour chaque peuple et en se référant aux huitième objectif du millénaire qui consiste en l'instauration d'un partenariat mondial, objectif qui cadre avec les buts poursuivis par le FSN ;
- considérant la politique de décentralisation montée par le gouvernement burkinabé et la communalisation intégrale du territoire (politique qui vise à rendre les collectivités à la base plus autonome),

Il est plus que urgent, voire vital que les populations de la région du sud ouest voient leur paysage communicationnel s'enrichir des TIC. En effet, cette nouvelle donne viendra booster l'éclosion de l'économie de la province et, permettre, par la même occasion, d'entraîner la réduction de la pauvreté des populations donc, l'amélioration de leur niveau de vie.

Le domaine d'action pour lequel nous avons opté, à savoir celui du développement socio-économique est prioritaire en ce sens que la population de la région a pour principale ressource l'activité agricole or, l'on ne saurait parler de l'apport de cette activité dans la réduction de la pauvreté si celle-ci n'est pas génératrice de richesse. Aussi, si nous partons du principe que la richesse ne se crée qu'au travers d'une épargne qui elle-même naît de la non utilisation du surplus des ressources issues de notre labeur après la satisfaction de nos besoins, et si nous considérons que les ressources de la province sont tributaires de la commercialisation de la production agricole mais, que cette activité commerciale n'est pas suffisamment développée, une intervention dans le domaine socio-économique doit prendre le pas sur les autres domaines. Ce domaine d'intervention constitue une priorité tout simplement parce que, la richesse ainsi créée viendra améliorer la situation sanitaire des bénéficiaires et apporter une nouvelle possibilité d'investir dans des activités et des infrastructures éducatives, commerciales, culturelles...etc.

En fait, nous nous appuyons sur le fait que l'agriculture constitue au Burkina Faso en général et en particulier à Gaoua, la locomotive du développement. Nous avons fait cas plus haut du projet d'installation de la téléphonie rurale dans cette province, aujourd'hui, grâce à cet apport communicationnel, les paysans pourront s'informer de l'évolution des cours des prix de la noix d'anacarde, du karité, du néré...

La ville de Gaoua qui est le centre de cette région a bénéficié d'un projet d'appui au désenclavement numérique de la part des autorités françaises et, c'est avec joie que les populations locales accueillent la mise en œuvre de ce projet. Mais, malgré les programmes nationaux et internationaux, l'impact de ces projets sur l'existence des populations reste mitigé car, n'intégrant pas toujours le monde agricole qui est le facteur déterminant pour l'impulsion d'une dynamique de développement de l'Afrique en général et du Burkina en particulier.

Aussi, nous pensons que, le fait d'apporter un appui au renforcement des capacités des populations agricoles à l'utilisation des TIC et, une mise à disposition de la logistique nécessaire pour la commercialisation de leurs produits ainsi que pour le développement de l'activité agricole, constituera l'élément catalyseur qu'il faut pour sortir ces populations de la situation actuelle.

13. Contexte spécifique

Retracez l'histoire de votre projet. Quels acteurs réunit-il ? De quels moyens financiers dispose-t-il ? Qui en sont les bénéficiaires directs et indirects ? Quels en sont les facteurs de succès et les faiblesses ? Expliquez dans quelle mesure le recours au TIC constitue une valeur ajoutée au projet. En quoi un financement du FSN peut-il compléter et optimiser votre projet ?

A l'origine de ce projet, il faut retenir le constat que nous avons fait concernant la situation de pauvreté extrême des populations de la région du Sud Ouest Burkinabé. ce malgré un dur labeur et une très forte production agricole.

En effet, la région du Sud ouest est celle où la production agricole est la plus forte et la plus diversifiée au Burkina Faso. Malgré cet atout qu'est la forte production, les populations locales continuent d'avoir une situation d'existence aux antipodes de l'acceptable dans la mesure où :

- les familles vivent avec moins d'un dollar américain par jour ;
- la situation sanitaire est des plus déplorable (réurrence des épidémie de choléra et de méningite, persistance et expansion du paludisme et du VIH/SIDA....) ;
- la recrudescence du banditisme prend des ampleurs difficiles à circonscrire ;
- les habitats sont des plus précaires malgré la culture architecturale du peuple Lobi ;
- tan de maux que l'on ne saurait finir de citer ici.

Ainsi, cette situation nous a poussé à nous intéressé aux causes profondes de celle-ci et, à l'issue de nos investigations, nous en somme arrivé au constat et à la triste conclusion que tout ceci est la conséquence du fait que le fruits des efforts de cette population restaient sur place et finissaient par pourrir faute de déboucher. Et puisque la seule source de revenue de cette population est la production agricole et que celle-ci ne trouve pas de débouchés, il en découle naturellement le tableau sombre que nous avons peint plus haut.

Fort de ce diagnostique, nous estimons par conséquent qu'en créant des conditions propres à favoriser la vente des produits agricoles de la région, constituerait une solution. Bien que n'étant pas définitive, cette solution contribuera à réduire la pauvreté des populations du Sud Ouest du Burkina tout en atténuant tous les maux dont elles souffrent présentement.



Fonds mondial de Solidarité Numérique

Villa La Concorde
Avenue de la Concorde 20
1203 Genève
Suisse

Téléphone : + 41 22 979 32 50
Télécopie : + 41 22 979 32 51
Email : project@dsf-fsn.org

www.solidarite-numerique.org

Formulaire de demande de financement

Partie 3

Présentation détaillée des modules

Cette section est déterminante pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet.

Remplissez-la pour chaque module-objectif.

Concept de la présentation détaillée des modules :

*Pour atteindre le **but général** du projet, l'agence d'exécution doit se fixer des **objectifs** spécifiques.*

*Pour la réalisation de chaque **objectif spécifique**, l'agence à besoin de :*

- **Ressources** permettant de mettre en œuvre des **activités**.
- Ces **activités** doivent aboutir à des **résultats** mesurables.
- Les **résultats** contribuent à la réalisation de chaque **objectif**.
- La réalisation de chaque **objectif** doit contribuer effectivement au **but général du projet**.

*Les objectifs, les résultats attendus, les activités et les ressources doivent être estimés en fonction des besoins et des réalités du terrain. Pour chacun d'eux, il est essentiel d'identifier des **indicateurs de succès**, des **moyens de vérification** et des **facteurs de risques**.*

1. Présentation de l'objectif

1.1. Objectif	
N° du module	Enoncé de l'objectif
	commercialisation des produits du cru par le développement du commerce en ligne.

(toujours en relation à l'objectif susmentionné)

1.2. Indicateurs <i>Les indicateurs de succès relatifs à l'objectif susmentionné sont des mesures quantitatives ou qualitatives sur la base desquelles on peut évaluer l'impact de l'objectif atteint, ainsi que sa distribution au sein des populations bénéficiaires.</i>
<ul style="list-style-type: none">- Nombre de groupement d'agriculteurs et d'agricultrice et/ou transformatrices impliqué ou bénéficiant des services du commerce en ligne ;- Disponibilité des conventions signées avec les groupements ;- Nombre de représentants des deux groupes cibles ayant reçu effectivement la formation en technique de communication et de collecte d'information pour la vente en ligne ;- Nombre de sites Web créés et fonctionnant effectivement ;- Qualité des informations recueillies et consultables à tout moment par les bénéficiaires et par plusieurs internautes ;- Fréquence des visites effectuées par des acheteurs sur les sites des groupements ;- Nombre de commande passé par le biais des TIC par les acheteurs ou par un déplacement physique sur le terrain ;- Le portail internet existe, est fréquenté (source : compteur de fréquentation) et est régulièrement mis à jour.
1.3. Moyens de vérification <ul style="list-style-type: none">• <i>Inventaire des sources d'information existantes correspondants aux indicateurs de succès choisis.</i>• <i>Sont-elles pertinentes et suffisantes ?</i>• <i>Quelles autres sources d'informations peuvent être fournies au meilleur rapport coût-efficacité ?</i>• <i>Est-il nécessaire de créer de nouvelles sources d'information ? Le cas échéant, seront-elles incluses dans les activités et les budgets du projet ?</i>
Choix des groupements validés relatif aux <ul style="list-style-type: none">➤ documents de recensement des sessions de formation<ul style="list-style-type: none">▪ Répertoire établi des sites web de la région relatifs à la filière agricole▪ Document de suivi évaluation des activités du centre d'accès par les producteurs▪ Documents de suivi évaluation établi par l'ABSE▪ Facilité d'accès à tout le monde aux différents sites▪ Documents d'évaluation des ventes de la région élaborée par les services déconcentrés de l'Etat

- La pertinence de ces sources de vérification est indéniable dans la mesure où elles sont obligatoires pour un bon management du projet. Quant à leur suffisance, il sera toujours possible, en fonction des rapports d'évaluation à mi-parcours de les compléter. Toutefois, il faut retenir qu'elles ne sauraient être réduites au risque de ne pas prendre en compte tous les paramètres du projet
- Les autres sources qui pourraient être fournies au meilleur rapport coût efficacité serait l'élaboration d'un document de synthèse pour répertorier toutes les activités et leurs résultats à la fin du projet.
- Nous ne pensons pas qu'il sera nécessaire de créer de nouvelles sources d'information, mais, si cela devait arriver, leurs coûts devront être pris en charge par les ressources générées par le projet. Aussi, le budget détaillé qui est annexé à ce document ne souffrira pas de modification du fait d'une nouvelle production de sources d'information.

1.4. Facteurs de risque relatif à l'objectif

Les facteurs de risque relatifs à l'objectif susmentionné sont les causes externes qui peuvent affecter le déroulement du projet.

Quels sont les facteurs externes susceptibles d'entraver le déroulement du projet (plus précisément pour ce qui concerne l'étape : objectif atteint – but général visé.)

- Les pesanteurs socio-économiques
- La dégradation du climat politique
- Les aléas climatiques

2. Présentation des résultats

2.1. Résultats

Il s'agit des résultats et/ou des produits qui doivent être obtenus concrètement afin d'atteindre l'objectif du projet.

Les résultats et/ou les produits doivent être mesurables quantitativement et qualitativement.

- Deux groupes cibles dont 5 groupements de producteurs et 5 groupements de productrices et/ou transformatrices des produits agricoles sont ciblés, et choisis pour participer à ce projet.
- 20 personnes issues des groupements choisis sont formées en technique de conception de sites web et de commercialisation en ligne.
- Deux sites web sont conçus pour les groupements par les représentants formés dont un site pour l'E.commerce et un site web communautaire.
- Une banque de données relative à la production des groupements cibles est mise en ligne et régulièrement tenue à jour par les représentants formés.
- La banque de données conçue et tenue à jour constitue un vecteur d'impulsion d'une dynamique commerciale pour les produits des groupements bénéficiaires.

2.2. Indicateurs de succès relatifs aux résultats

Les indicateurs de succès relatifs aux résultats sont des mesures quantitatives, qualitatives et temporelles sur la base desquelles on peut évaluer l'obtention effective de résultats.

Quelle quantité et quelle sorte de résultat doivent être obtenus ? Quelles en sont les normes de références (benchmarking) ? Quel est le calendrier prévisionnel pour l'obtention des résultats ?

- 10 groupements ayant signé des conventions de partenariat. Conventions signées entre les groupements choisis et l'ABSE.
- Rapport de formation et caillier du participant
- Nombre de personnes ayant participé effectivement à la formation.
- Disponibilité des informations relatives aux activités agricole des groupes cibles sur les sites en temps réel.
- Le volume de produits vendus

2.3. Moyens de vérification relatifs aux résultats

Inventaire des sources d'information existantes relatives aux indicateurs de succès des résultats. Sont-elles pertinentes et suffisantes ?

- Convention de partenariat signée entre les groupes choisis et l'ABSE
- Rapport de formation et caillier du participant
- Répertoire des sites de la région et le rapport de suivi évaluation des activités du projet
- Existence des sites web et visite de la toile.
- Statistiques agricoles et commerciales des groupements et des structures déconcentrées de l'Etat.

Les indicateurs et les moyens de vérification que nous avons retenu sont suffisants au regard du caractère concis que nous voulons donner à ce projet.

Quant à leur pertinence, nous en sommes convaincu dans la mesure où elles ne sont pas trop onéreuses.

2.4. Facteurs de risque relatifs aux résultats

Les facteurs de risque relatifs aux résultats sont des obstacles qui peuvent affecter l'étape : résultats atteints - réalisation de l'objectif.

Quels sont les facteurs externes qui peuvent entraver la réalisation de l'objectif ?

- Manque d'électricité (coupures intempestives du courant)
- Fluctuation du marché (dégradation des coûts des produits des groupements sur le marché)
- Distance des bénéficiaires du lieu d'accès aux TIC

3. Présentation des activités

3.1. Activités

Les activités sont des actions concrètes qui doivent être entreprises afin de produire chaque résultat attendu.

*Quelles sont les actions concrètes qui permettront de réaliser les résultats attendus ?
Dresser une liste numérotée des activités.*

En vue de la réalisation des résultats attendus pour l'atteinte de l'objectif, un certain nombre d'activité est nécessaire tout au long du déroulement du projet.

Aussi, par ordre chronologique d'exécution, nous avons :

1. Prise de contact (identification et choix des groupements),
2. Sensibilisation et conscientisation des groupes cibles à l'importance de l'utilisation des TIC pour la valorisation de leurs activités, signature des conventions de partenariat
3. Ouverture d'un centre,
4. Formation des leaders,
* Conception des sites,
5. Mise en place d'une banque de données par groupement,
6. Promotion, animation du centre d'accès et vulgarisation des TIC,
7. Suivi / évaluation
8. Atelier de capitalisation

3.2 Indicateurs de succès relatifs aux activités

Les indicateurs de succès relatifs aux activités sont des mesures quantitatives, qualitatives et temporelle sur la base desquelles on peut évaluer la réalisation des activités.

Quelle quantité et quelle sorte de résultat doivent être obtenus ? Quelles en sont les normes de références (benchmarking) ?

- 10 groupements ayant signés des conventions de partenariat avec l'ABSE sont acquis à la cause du projet et y prennent part.
- Rapport de formation et cailler du participant
- Nombre de personnes ayant participées effectivement à la formation.
- Disponibilité des informations relatives aux activités agricoles des groupes cibles sur les sites en temps réel.
- Le volume de produits vendus

3.3 Calendrier prévisionnel des activités

Quel est le calendrier prévisionnel de la mise en œuvre des activités ?

Veillez soumettre en annexe (annexe 5) un calendrier prévisionnel des activités. A titre indicatif, le calendrier peut être mensuel pour la première année de mise en œuvre. Il peut être trimestriel pour la deuxième année de mise en œuvre.

Activité	mois 1	mois 2	mois 3	mois 4	mois 5	mois 6
Prise de contact	→	→				
Sensibilisation + signature			→	→		
Formation					→	→
Ouverture centre					→	→
Promotion animation					→	→
Suivi évaluation	→	→	→	→	→	→

Activité	mois 7	mois 8	mois 9	mois 10	mois 11	mois 12
Formation	→	→				
Ouverture centre	→	→	→	→	→	→
conception Banque de données			→	→	→	→
Promotion animation	→	→	→	→	→	→
Suivi évaluation	→	→	→	→	→	→

Activité	mois 13 à 15	mois 16 à 18	mois 19 à 21	mois 22 à 24
Ouverture centre	→	→	→	→
Promotion animation	→	→	→	→
Suivi évaluation	→	→	→	→
Capitalisation				→

Annexe 5 : joindre un calendrier des activités (sur une période totale de 2 ans)

3.4. Moyens de vérification de la réalisation des activités

*Inventaire des sources d'information relatives aux indicateurs de succès des activités.
Sont-elles pertinentes et suffisantes ?*

- Convention de partenariat signée entre les groupes choisis et l'ABSE
- Rapport de formation et cailler du participant
- Répertoire des sites de la région et le rapport de suivi des activités du projet.
- Existence des sites web et visite de la toile.
- Statistiques agricoles et commerciales des groupements et des structures déconcentrées de l'Etat.

Les indicateurs et les moyens de vérification que nous avons retenus sont suffisants au regard du caractère concis que nous voulons donner à ce projet.

Quant à leur pertinence, nous en sommes convaincu dans la mesure où elles ne sont pas trop onéreuses.

3.5. Facteurs de risque relatifs aux activités

Les facteurs de risque relatifs aux activités sont des obstacles qui peuvent affecter la contribution effective des activités à la réalisation des résultats.

De quels facteurs externes doit-on tenir compte dans la mise en œuvre des activités pour obtenir les résultats attendus dans le temps imparti ?

Quelles sont les décisions ou les actions qui échappent au contrôle de l'agence d'exécution et qui sont nécessaires au démarrage des activités? Identifier quels acteurs/facteurs externes au projet peuvent avoir une influence déterminante sur la mise en oeuvre.

- Période d'exécution des activités
- Niveau d'instruction des candidats à la formation
- Respect du calendrier de mise en œuvre
- Retard dans la mise à disposition des financements
- Les autorités administratives
- Les bailleurs et partenaires financiers
- Les aléas climatiques

4. Ressources

4.1. Ressources

Les ressources sont les moyens matériels nécessaires au développement des activités et à la réalisation des objectifs spécifiques. Une identification claire des ressources est essentielle à la construction d'un budget estimatif réaliste.

Les ressources seront développées en détail dans la partie 4 du formulaire



Fonds mondial de Solidarité Numérique

Villa La Concorde
Avenue de la Concorde 20
1203 Genève
Suisse

Téléphone : + 41 22 979 32 50
Télécopie : + 41 22 979 32 51
Email : project@dsf-fsn.org

www.solidarite-numerique.org

Formulaire de demande de financement

Partie 4

Présentation du budget et des ressources

1. Ressources

Les ressources sont les moyens matériels nécessaires au développement des activités et à la réalisation des objectifs spécifiques du projet. Une identification claire des ressources est essentielle à la constitution d'un budget estimatif réaliste.

Enumérez par catégorie les ressources nécessaires à la réalisation du projet.

A titre indicatif : Ressources humaines (en distinguant salariés inclus dans le budget du projet, volontaires et participation active des bénéficiaires), infrastructures et équipements (en distinguant les TIC), formation, produits et fournitures, planification et administration, frais d'entretien du matériel, frais d'expertise, etc.

Veillez soumettre un tableau en annexe (annexe 6) répertoriant toutes les ressources nécessaires selon le modèle suivant (les exemples sont mentionnés à titre indicatif et varient en fonction des projets) :

CATEGORIE DE RESSOURCES	RESSOURCES	NOMBRES
I/ Ressources humaines	Chargé de projet	1
	Formateur	1
	Personnes ressources	1
	Animateurs	2
	Vigile	1
II/ Infrastructures et équipements	Location d'un bâtiment	1
	Table d'ordinateur	11
	Chaises de bureau	25
	Armoires de rangement	1
	Comptoir pour serveur	1
	Caméscope/photo	1
III/ Equipement relatif aux TIC	VSAT	1
	Onduleur	1
	Ecran	11
	Ordinateur	11
	Souris	11
	Imprimante	1
IV/ Matériels, fournitures et ressources diverses	Location de véhicule avec chauffeur	1
	Fournitures et mat. Bureau	
	Carburant	1
	Entretien matériel TIC	1
	Location mat. de projection	1
	Fournitures didactiques	1
	Reprographie	1
	Restauration	1
	Frais d'électricité	1
	Frais de communication	Récurent
	Frais de recherche et d'étude	Récurent
	1	

Annexe 6 : Tableau exhaustif des ressources selon le modèle ci-dessus

1.2. Indicateurs de succès relatifs aux ressources

Les indicateurs de succès relatifs aux ressources sont :

- une bonne adéquation entre l'énumération exhaustive des ressources (point 4.1), les activités prévues, les utilisateurs et l'évaluation des coûts.
- une bonne prévision de l'utilisation des ressources par activité au cours de la durée du projet.

1.2.1. Ressources en nature/ prestations (n'impliquant pas un coût en espèces)

Veillez nous soumettre un tableau en annexe (annexe 7) comprenant une énumération exhaustive et quantitative des ressources en nature/ prestations, classées selon les catégories fixées au point 1. Pour chacune des ressources citées indiquez les activités concernées et les utilisateurs.

Catégorie de ressource	Ressources	Quantité	Activité concernée	Utilisation des ressources
Ressources Humaines	0	0	0	0

Infrastructure et équipement	0	0	0	0
Matériel et fournitures	0	0	0	0
Equipement relatif aux TIC	0	0	0	0

1.2.2. Ressources en espèces (impliquant un coût pour le projet)

Veillez nous soumettre un tableau en annexe (annexe 8) comprenant une énumération exhaustive et quantitative des ressources classées selon les catégories fixées au point 1.

Pour chacune des ressources citées, indiquez les activités concernées, les utilisateurs et le coût.

NB : Toutes les estimations budgétaires doivent se baser sur les coûts réels estimés sur la base de trois appels d'offres au minimum.

Devise : Indiquer la devise choisie (soit USD, soit Euro : la même devise doit être conservée) : Euro					
Monnaie locale : F CFA			Taux de change : <i>leuro :655.957fcfa</i>		
Catégorie de ressource (fixée au point 4.1)	Ressource	Quantité	Coût	Activités concernées	Utilisateurs
RESSOURCES HUMAINES	Chargé de projet	01	7317.55	A1 à A8	Agence d'exécutions bénéficiaires
	Formateur	01	1715.05	A4	Agence d'exécutions bénéficiaires
	Personnes ressources	01	475.34	A4 à A8	Bénéficiaire
	Vigile	01	762.24	A4 à A8	Bénéficiaire
	Animateurs	02	3353.87	A2 à A8	Bénéficiaire
INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENT	Location bâtiment	01	1524.49	A4 à A8	Bénéficiaires
	Tables d'ordinateur	11	83.84	A4 à A8	Bénéficiaires
	Chaises de bureau	25	190.56	A4 à A8	Bénéficiaires
	Armoire	01	228.67	A4 à A8	Bénéficiaires centre
	Comptoir	01	114.33	A4 à A8	Agence d'exécutions bénéficiaires
	Caméscope	01	762.24	A1 à A8	Agence d'exécutions bénéficiaires
EQUIPEMENTS RELATIFS AUX TIC	VSAT	01	5335.71	A4 à A8	Bénéficiaires
	Onduleur	01	495.45	A4 à A8	Bénéficiaires
	PC+écran+souris	11	1524.49	A4 à A8	Bénéficiaires
	Imprimante	01	228.67	A4 à A8	Bénéficiaires
MAT FOURN. ET RESSOURCES DIVERSES	Fournitures et matériels de bureau	Forfait	3658.77	A1 à A8	Agence d'exécutions bénéficiaires
	Carburant	Forfait	4268.57	A1- A2-A7-A8	Agence d'exécutions
	Entretien mat	Forfait	914.69	A4 à A8	Agence d'exécutions bénéficiaires
	Location matériels de projection	01	343.01	A2	Agence d'exécutions
	Fournitures didactiques	01	152.44	A4	Bénéficiaires
	Reprographie	01	152.44	A4-A8	Agence d'exécution

	Restauration des participants	80jrs	6097.96	A4	Bénéficiaire
	Frais d'électricité	01	3048.98	A4 à A8	Centre
	Frais de communication	01	1524.49	A4 à A8	Centre
	Frais de recherche et d'étude	01	3811.25	-	-
	Location véhicule	01	8003.57	A1-A2-A7-A8	Agence d'exécution
IMPREVUS		3%	1708.42	A1 à A8	Agence d'exécution Bénéficiaire
ADMINISTRATION GENERALE		2%	1138.94	A1 à A8	Agence d'exécution

1.2.3. Calendrier estimatif de l'utilisation des ressources par module (objectif) et par activité

Fournissez un calendrier en annexe (annexe 9) estimant l'utilisation des ressources par module (objectif) et par activité sur une période de deux ans.

	Module concerné	Activité concernée	Ressource	Quantité	Utilisateur(s)
01 septembre 2007 au 30 octobre 2007	Prise de contact	* Préparation des rencontres * Tenue des rencontres avec les autorités administratives, coutumières et les groupements	Fournitures et matériels de bureau	2 mois	Agence d'exécution
			Frais de téléphone	2 mois	Agence d'exécution
			Carburant	32jours	Agence d'exécution
			Chargé de projet	01	Agence d'exécution
			Location de véhicule	32jours	Agence d'exécution
15 novembre au 31 décembre 2007	Sensibilisation des populations	* Séances de sensibilisation de la population * Signature des conventions avec les groupements retenus	Fournitures et matériels de bureau	2mois	Agence d'exécution
			Frais de téléphone	2mois	Agence d'exécution
			Carburant	27jrs	Agence d'exécution
			Chargé de projet	01	Agence d'exécution
			Location de véhicule	27jrs	Agence d'exécution
			Location de matériel de projection	01	Agence d'exécution
			Caméscope	01	Agence d'exécution
			Animateurs	02	Agence d'exécution
01 janvier 2008 au 11 septembre 2009	Ouverture du centre et son fonctionnement	* Ouverture du centre * Tenue à jour de la banque de données * Vulgarisation des TICS * Promotion et animation du centre	Location de local	20mois	Bénéficiaires
			Chargé de projet	01	Bénéficiaires
			Formateur	15jrs	Bénéficiaires
			Matériels didactiques	20kits	Bénéficiaires
			Fournitures de bureau	20mois	Bénéficiaires
			Personnes ressources	01	Bénéficiaires
			Vigile	01	Bénéficiaires
			Equipements et mobiliers du centre	Lot	Bénéficiaires

			Equipements des TIC	Lot	Bénéficiaires
			Frais d'électricité	20mois	Bénéficiaires
			Frais de communication	20mois	Bénéficiaires
			Frais d'entretien des équipements	6trismes tres	Bénéficiaires
			Animateurs	2	Bénéficiaires
			Caméscope	1	Bénéficiaires
	Module concerné	Activité concernée	Ressource	Quantité	Utilisateur(s)
15 janvier 2008 au 30avril 2008	Formation des représentants des groupements	* Formation des représentants * Création de la banque des données	Chargé de projet	01	Agence d'exécution Bénéficiaires
			Formateur	01	Bénéficiaires
			Matériels didactiques	20kits	Bénéficiaires
			Fournitures de bureau	4mois	Bénéficiaires
			Personnes ressources	01	Bénéficiaires
			Vigile	01	Bénéficiaires
			Tables d'ordinateur	11	Bénéficiaires
			Chaises	25	Bénéficiaires
			Equipements relatifs aux TIC	Lot	Bénéficiaires
			Caméscope	01	Bénéficiaires
			Reprographie	Forfait	Bénéficiaires
			Restauration	80jrs	Bénéficiaires
			Electricité	80jrs	Bénéficiaires
Frais de communication	80jrs	Bénéficiaires			
			Animateurs	02	Bénéficiaires
	Module concerné	Activité concernée	Ressource	Quantité	Utilisateur(s)
01 septembre 2007 au 11 septembre 2009	Suivi / Evaluation	* Prise de contact * Sensibilisation * Formation * Ouverture du centre * Equipement et fonctionnement du centre * Production de rapports périodiques	Chargé de projet	01	Agence d'exécution Bénéficiaires
			Location du véhicule	8sorties	Agence d'exécution Bénéficiaires
			Carburant	8jrs	Agence d'exécution Bénéficiaires
			Fournitures de bureau	24mois	Agence d'exécution Bénéficiaires
			Frais d'électricité	20mois	Agence d'exécution Bénéficiaires
			Frais de téléphone	24mois	Agence d'exécution Bénéficiaires
			Animateurs	02	Agence d'exécution Bénéficiaires
			Représentants des groupements	20personnes	Agence d'exécution Bénéficiaires
	Module concerné	Activité concernée	Ressource	Quantité	Utilisateur(s)
07 septembre 2009 au 11 septembre 2009	Capitalisation	* Sorties terrain * Atelier de restitution	Location de véhicule	3jrs	Partenaires au développement Agence d'exécution Bénéficiaires
			Carburant	3jrs	
			Caméscope	01	
			Matériels de TICS	Lot	

			Mobiliers du centre	Lot	
			Fournitures de bureau	Forfait	
			Reprographie	Forfait	
			Rapports trimestriels	06	
			Fiche de suivi	-	
			Frais de communication	-	
			Frais d'électricité	-	
			Chargé de projet	01	
			Animateurs	02	
			Représentants des groupements	20	
			Partenaires au développement	-	
			Personnes ressources	-	

Annexe 7 : Tableau des ressources en nature/ prestation

Annexe 8 : Tableau des ressources en espèce

Annexe 9 : Calendrier par tranches de 6 mois sur 2 ans de l'utilisation des ressources par activité

1.3. Moyens de vérification relatifs aux ressources

Comment avez-vous identifié et répertorié les ressources? Quelles sources d'information avez-vous employées ?

Pour l'identification et le répertoire des ressources, une mission exploratoire et des séances de travail ont été nécessaires

Une équipe de l'ABSE a effectué plusieurs voyages dans la région du sud ouest pour recueillir tous les informations utiles.

- Une approche des sociétés locales d'équipement a été nécessaire pour une étude comparative des coûts.
- Outre les déplacements, l'ABSE s'est servi des technologies de l'information et de la communication dans la recherche de certaines informations (téléphone, internet, fax)

1.4. Facteurs de risques relatifs aux ressources

Les facteurs de risque relatifs aux ressources des obstacles qui peuvent affecter l'utilisation ou la disponibilité effective des ressources nécessaires à la réalisation des activités.

Qui fournit et met en place le matériel technique ? Qui en assure l'entretien ?

Les ressources humaines sont-elles mises à disposition par l'agence d'exécution ou par d'autres organismes/collectivités/associations ?

Les budgets nécessaires au démarrage des activités sont-ils définis en détail ? Les sources de financement sont-elles identifiées et assurées ?

Le matériel technique sera fourni et mis en place par le fournisseur dont les coûts ont servi au montage du budget estimatif.

L'entretien du matériel technique sera confié à une société de maintenance au niveau local.

Les ressources humaines sont mises à disposition aussi bien par l'agence d'exécution que par les bénéficiaires eux-mêmes.

Le budget nécessaire au démarrage des activités est défini en détail.

Pour ce qui concerne l'identification des sources de financements, elle concerne le Fonds Mondial de Solidarité Numérique (FSN) et l'ABSE.

Pour la question de son assurance, l'agence d'exécution s'en remet à l'appréciation du FSN car sa part de contribution est assurée.

1.5. Sources de financements

Enumérez les organisations participant directement au financement du projet

Le Fonds Mondial de Solidarité Numérique (FSN)
L'Association Burkinabé pour la Survie de l'Enfance (ABSE)

2. Budget

Dressez un budget estimatif annuel sur une période totale de deux ans (annexe 10). Le budget doit correspondre au tableau des ressources en espèces (annexe 8) et au calendrier d'utilisation des ressources par module et par activité (annexe 9).

Pour chaque ressource, indiquez la source de financement.

Veillez présenter votre budget selon le modèle proposé ci-dessous.

2.1. Modèle de présentation du budget

Budget estimatif année 2007						
Catégorie de ressource	Ressource	Quantité	Module(s) concerné(s)	Activité(s) Concernée(s)	Coût en Euro (ou USD)	Source de financement
Ressources humaines	Chargé de projet	01	M1 à M6	A1 à A8	7317.55	FSN
	Formateur	01	M3	A3	1715.05	ABSE
	Personnes ressources	01	M3 -M4-M6	A3-A4-A8	475.34	FSN
	Animateurs	02	M2 à M6	A2 à A8	3353.87	ABSE
	Vigiles	01	M4 à M6	A3 à A8	762.24	FSN
Infrastructures et équipement	Location de bâtiment	01	M3 à M6	A3 à A8	1524.49	FSN
	Tables d'ordinateurs	11	M3 à M6	A3 à A8	83.84	FSN
	Chaises de bureau	25	M3 à M6	A3 à A8	190.56	FSN
	Comptoir	01	M3 à M6	A3 à A8	114.33	FSN
	Armoires	01	M3 à M6	A3 à A8	228.67	FSN
	Caméscope	01	M2-M3-M4-M6	A2 à A8	726.24	FSN
	Equipements relatifs aux TICs	VSAT	01	M3 à M6	A3 à A8	5335.71
Onduleur		01	M3 à M6	A3 à A8	495.45	FSN
Imprimante		01	M3 à M6	A3 à A8	228.67	FSN
PC+écran+souris		11	M3 à M6	A3 à A8	1524.49	FSN
Matériels, fournitures et ressources diverses	Matériels et fournitures de bureau	Forfait	M1 à M6	A1 à A8	3658.77	FSN
	Carburant	Forfait	M1-M2-M5-M6	A1-A2-A7-A8	4262.57	FSN
	Entretien matériel	Forfait	M3 à M6	A3 à A8	914.69	FSN
	Location matérielle de projection	01	M2	A2	343.01	FSN
	Fournitures didactiques	20 kits	M3	A3	152.44	FSN
	Reprographie	Forfait	M3-M6	A3-A8	152.44	FSN
	Restauration	80 jours	M3	A3	6097.96	FSN
	Frais d'électricité	Forfait	M3 à M6	A3 à A8	3048.98	FSN
	Frais de	Forfait	M1 à M6	A1 à A8	1524.49	FSN

	communication					
	Location de véhicule	01	M1-M2-M5-M6	A1-A2-A7-A8	8003.57	FSN
	Frais d'études et de recharge	-	-	-	3811.25	ABSE
Autres ressources	Imprévus	3%	M1 à M6	A1 à A8	1708.42	FSN
	Administration générale	2%	M1 à M6	A1 à A8	1138.94	FSN
TOTAL					58893.97	